



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2021-173 quater**

Publié le 19 avril 2021

SOMMAIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES – PRÉFECTURE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté préfectoral portant délégation de signature au titre des articles 10 et 75 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique à Monsieur Alain DE MEYER, Directeur interdépartemental des routes du Nord-Ouest

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté modifiant la composition de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture



**Arrêté préfectoral portant délégation de signature au titre des articles 10 et 75
du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
à Monsieur Alain DE MEYERE, directeur interdépartemental des routes du Nord-Ouest**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012, portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de préfet de la région des Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) ;

Vu l'arrêté du 30 août 2010 du ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, portant nomination de Monsieur Alain DE MEYERE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, dans les fonctions de directeur interdépartemental des routes du Nord-Ouest ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation est donnée à Monsieur Alain DE MEYERE, directeur interdépartemental des routes du Nord-Ouest, en tant que responsable de centre prescripteur à effet de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État concernant le programme 362 : « Écologie ».

Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses et éventuellement sur les recettes relatives à l'activité de son service.

Article 2 : Délégation est donnée à Monsieur Alain DE MEYERE, directeur interdépartemental des routes du Nord-Ouest, pour signer tous les actes nécessaires à la passation des marchés dans le cadre du programme visé à l'article 1.

Article 3 : Demeurent réservés à ma signature :

- en cas d'avis préalable défavorable de l'autorité chargée du contrôle financier, le courrier informant cette autorité, des motifs de la décision de ne pas se conformer à l'avis donné ;
- les ordres de réquisition du comptable public ;
- les décisions de passer outre aux avis défavorables du contrôleur financier déconcentré en matière d'engagement des dépenses.

Article 4 : Monsieur Alain DE MEYERE, directeur interdépartemental des routes du Nord-Ouest, peut, sous sa responsabilité, subdéléguer sa signature à ses subordonnés en application de l'article 24 du décret n° 2010-146 du 16 février 2010, et dans la limite des conditions fixées par l'arrêté ministériel du 30 décembre 2005 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués.

Monsieur Alain DE MEYERE, directeur interdépartemental des routes du Nord-Ouest, me communiquera les noms et qualités des personnes qu'il aura désignées pour exercer la présente délégation en cas d'absence ou d'empêchement de sa part. La décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État en Hauts-de-France.

La signature des agents habilités est accréditée auprès du comptable payeur.

Article 5 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur interdépartemental des routes du Nord-Ouest, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au directeur régional des finances publiques de la région des Hauts-de-France, directeur départemental des finances publiques du Nord, à la directrice régionale des finances publiques de la région Normandie, et publié au recueil des actes administratifs de l'État en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **15 AVR. 2021**

Michel LALANDE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral portant modification
de la composition de la commission régionale
du patrimoine et de l'architecture**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L. 611-2 et R.611-17 à R.611-25;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment le chapitre III du titre III du livre I^{er} ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté de la ministre de la Culture en date du 2 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2017 portant nomination à la commission régionale du patrimoine et de l'architecture ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2020 portant modification de la composition de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture ;

Sur proposition du directeur régional des affaires culturelles ;

ARRETE

Article 1 : L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2017 susvisé est modifié comme suit (modifications en gras) :

Sont membres de la CRPA :

1. Au titre de la première section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier » :

En qualité de représentants de l'État (6 membres de droit)

M. le Préfet de Région, ou son représentant,
M. le directeur régional des Affaires culturelles, ou son représentant,
M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant,
M. le chef de l'inspection des patrimoines, ou son représentant,
M ^{me} le conservateur régional des monuments historiques, ou son représentant,
M. le conservateur régional de l'archéologie, ou son représentant,

En qualité de représentants de l'État (un architecte des Bâtiments de France, un conservateur du patrimoine de la spécialité des monuments historiques, et un responsable d'un service déconcentré chargé de l'architecture) :

TROIS TITULAIRES	TROIS SUPPLÉANTS
M ^{me} Catherine BOURLET, chef de l'UDAP du Nord	M. Antoine PAOLETTI, chef de l'UDAP de la Somme
M^{me} Mathilde MEREAU, conservatrice adjointe des monuments historiques	M ^{me} Anita OGER-LEURENT, conservateur des monuments historiques
M. Christian DOUALE, directeur adjoint délégué chargé des Patrimoines et de l'Architecture	M^{me} Delphine DROUSSENT, conseillère pour l'architecture

En qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
M. François DECOSTER, conseiller régional, maire de Saint-Omer	M. Jacques KRABAL, député de l'Aisne
M. Michel DAGBERT, sénateur du Pas-de-Calais	M. Jean SAUMONT, maire de Lagny-sur-Automne (Aisne)
M ^{me} Christine OLRÉY, maire d'Oigny-en-Valois (Aisne)	M ^{me} Nicole CORDIER, conseillère départementale du canton de Saint-Just-en-Chaussée (Oise)
M. Jean-Yves BONNARD, maire de Chiry-Ouscamp (Oise)	M. Frédéric CHEREAU, maire de Douai (Nord)
M. DEMARTHE, maire d'Abbeville (Somme)	M. Joël DEVOS, maire de Steenwerck (Nord)
M. Christian CHAMPIRÉ, maire de Grenay (Pas-de-Calais)	<i>Non pourvu</i>

En qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
M ^{me} Annette DE DIESBACH, déléguée de la Demeure historique pour le Pas-de-Calais	M ^{me} Yolande d'ALCANTARA, déléguée de la Demeure historique pour la Somme
M. Christian MANABLE, association du Pays des Coudriers (Somme)	M ^{me} Chantal de LA NOUE, déléguée de Vieilles Maisons Françaises pour le Pas-de-Calais
M. Philippe ROUMILHAC, délégué régional de la Fondation du Patrimoine pour le Nord-Pas-de-Calais	M. Christian FERTÉ, délégué régional de la Fondation du Patrimoine pour la Picardie

M. Paul-Etienne LEHEC, co-président de l'Association des Parcs et Jardins de Picardie	M. Michel PARENTY, membre de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais
M. Jean-François BOUDAILLIEZ, vice-président de l'Association Renaissance du Lille Ancien	M. Jean-Loup LEGUAY, membre de la Société des Antiquaires de Picardie
M. Emmanuel de CALAN, délégué régional de l'association Patrimoine-Environnement pour les Hauts-de-France	M ^{me} Anne de CHERISEY, déléguée régionale de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, déléguée du Pas de Calais

En qualité de personnalités qualifiées (six titulaires, dont au moins deux architectes et un membre du service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel) :

SIX TITULAIRES
M. Eric MONIN, architecte, maître-assistant à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
M ^{me} Carole DAUPHIN, architecte
M ^{me} Isabelle BARBEDOR, directrice, service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel, Conseil régional
M. Jean-Marie WISCART, maître de conférence honoraire en histoire contemporaine à l'Université de Picardie Jules Verne
M. Frédéric VIENNE, archiviste du diocèse de Lille
M ^{me} Claudine CARTIER, conservateur général du patrimoine honoraire, spécialiste du patrimoine industriel

2. Au titre de la deuxième section « projets architecturaux et travaux sur immeubles »:

En qualité de représentants de l'État (un architecte des Bâtiments de France, un responsable d'un service déconcentré chargé de l'architecture, un conservateur du patrimoine de la spécialité des monuments historiques) :

TROIS TITULAIRES	TROIS SUPPLÉANTS
M. Laurent PRADOUX, architecte des Bâtiments de France (Aisne)	M. Antoine PAOLETTI, chef de l'UDAP de la Somme
M. Stéphane PILON, chef de l'UDAP du Pas-de-Calais	Mme Delphine DROUSSENT, conseillère pour l'architecture
Mme Mathilde MEREAU, conservatrice adjointe des monuments historiques	M^{me} Anita OGER-LEURENT, conservatrice des monuments historiques

En qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
M. François DECOSTER, conseiller régional, maire de saint-Omer	M. Alexandre ROMMELAERE, Maire de Socx (Nord)
M ^{me} Isabelle ITTELET, conseillère départementale du canton de Marle (Aisne)	M ^{me} Florence WOZNY, conseillère départementale du canton d'Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais)
M. Alain DUCHESNE, Maire de Tourmignies (Nord)	M ^{me} Bénédicte THIEBAUT, maire de Roiglise (Somme)
M ^{me} Khristine FOYART, conseillère départementale	M ^{me} Dominique LAVALETTE, conseillère

du canton de Pont-Sainte-Maxence (Oise)	départementale du canton de Creil (Oise)
M. Jean-Claude DISSAUX, conseiller départemental du canton d'Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais)	M ^{me} Caroline VARLET, conseillère départementale du canton de Tergnier (Aisne)
M. Bernard DAVERGNE, conseiller départemental du canton de Gamaches (Somme)	M ^{me} Sylvie CLERC-CUVELIER, conseillère départementale du canton de Le Cateau-Cambrésis (Nord)

En qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
M ^{me} Marie-Josée PELLE, déléguée de Vieilles Maisons Françaises pour l'Oise	M. Boris GOGNY-GOUBERT, délégué de Vieilles Maisons Françaises pour l'Oise
M ^{me} Annette DE DIESBACH, déléguée de la Demeure historique pour le Pas-de-Calais	M ^{me} Yolande d'ALCANTARA, déléguée de la Demeure historique pour la Somme
M. Christian FERTE, délégué régional de la Fondation du Patrimoine pour la Picardie	M. Philippe ROUMILHAC, délégué régional de la Fondation du Patrimoine pour le Nord-Pas-de-Calais
M. Richard KLEIN, membre de l'association DoCoMoMo (Documentation et Conservation des édifices et sites du Mouvement Moderne)	M. Romain ZECHSER, membre de la Société des Antiquaires de Picardie
M. Jean-Marc HOEBLICH, délégué régional de l'association Patrimoine-Environnement pour les Hauts-de-France	M. Hugues d'HAUTEFEUILLE délégué de la SPPEF Somme
M. Philippe DRUON, président de l'Académie d'Architecture en Arras	M. Jean-François BOUDAILLIEZ, vice-président de l'Association Renaissance du Lille Ancien

En qualité de personnalités qualifiées (six titulaires, dont au moins trois architectes) :

SIX TITULAIRES
M. Michel BONORD, architecte, président du conseil d'administration de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
M. Pierre-Louis CUSENIER, architecte honoraire
M^{me} Laurence MORICE, architecte, directrice du CAUE du Pas-de-Calais
M. Grégory VILLAIN, architecte, directeur du CAUE de la Somme
M. Aurélien ANDRE, archiviste du diocèse d'Amiens
Mme Viviane RAT-MORRIS, service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel, Conseil régional (Amiens)

3. Au titre de la troisième section « protection des objets mobiliers et travaux » :

En qualité de représentants de l'État (deux conservateurs du patrimoine dont au moins un de la spécialité monuments historiques, un architecte des Bâtiments de France, un membre des services de la police ou de la gendarmerie nationales) :

QUATRE TITULAIRES	QUATRE SUPPLÉANTS
M ^{me} Anita OGER-LEURENT, conservateur des monuments historiques	Mme Mathilde MEREAU, conservatrice des monuments historiques
M. Michel SARTER, conservateur du patrimoine, directeur des archives départementales de l'Aisne	<i>Non pourvu</i>
M^{me} Véronique STIEVENART, architecte des Bâtiments de France (Nord)	M. Jean-Lucien GUENOUN, chef de l'UDAP de l'Oise
Commandant Dominique BOQUILLON, chef d'État-Major adjoint de la direction départementale de la sécurité publique de la Somme (Amiens)	Capitaine Jérôme TABARIES Chef du cabinet communication région de gendarmerie Hauts-de-france et la zone de défense et de sécurité Nord

En qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
M. François DECOSTER, conseiller régional, maire de Saint-Omer	Mme Nicole CORDIER, conseillère départementale du canton de Saint-Just-en Chaussée (Oise)
M. Bruno LALOI Adjoint à l'urbanisme et au patrimoine de la commune de Corbie (Somme)	M. Alain ROUSSEL, maire de Fienvillers (Somme)
M^{me} Jocelyne MARTIN, maire de Saint-Riquier (Somme)	M. Alain BLANCHARD, conseiller départemental du canton de Montataire (Oise)
M. Benjamin DUMORTIER, maire de Cysoing (Nord)	M ^{me} Nathalie DELBART, conseillère départementale du canton de Béthune (Pas-de-Calais)
M. François RAMPENBERG, vice-président au Conseil départemental de l'Aisne Culture-Mémoire-patrimoine	M. Charles-Edouard LAW DE LAURISTON, maire de Frières-Failloüel (Aisne)
M. Vincent PHILIPON, maire de Chouy (Aisne)	M. Eric TRIBOUT, maire de Catheux (Oise)

En qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
Mme Cécile MAILLARD-PETIGNY directrice des musées de Noyon	M. Édouard de COSSE-BRISSAC, président d'honneur de la Sauvegarde de l'Art Français
M. Aurélien ANDRÉ, membre de la Société des Antiquaires de Picardie	M. Francis CREPIN, vice-président des Amis de la Basilique de Saint-Quentin (Aisne)
<i>Non pourvu</i>	M ^{me} Dominique VIVANT, membre des Amis de l'église Saint-Martin et de la chapelle du Berval de Bonneuil-en-Valois
M ^{me} Pascale TOUZET, membre de l'association Quadrilobe (Somme)	M. Alain PAILLARD, membre de l'Association du Chemin de Fer de la Baie de Somme
M ^{me} Kristiane LEMÉ, présidente de l'Association Stalles de Picardie, Saint-Martin-aux-Bois (Oise)	M. Philippe MAZINGARBE, membre de l'Association des retables de Flandres (Nord)
M. Paul FROISSART, délégué-adjoint de Vieilles	M^{me} Marie-Madeleine NOUVIAN, membre de

Maisons Françaises pour le Nord	Vieilles Maisons Françaises pour l'Aisne
---------------------------------	---

En qualité de personnalités qualifiées (six titulaires, dont au moins deux conservateurs des antiquités et objets d'art et un membre du service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel) :

SIX TITULAIRES
<i>Non pourvu</i>
Madame Bénédicte ASTIER-DUMARTEAU, conservatrice du patrimoine historique de l'Oise
M ^{me} Brigitte STIMOLO, conservateur des antiquités et objets d'art de la Somme
M ^{me} Florence FERTE, conservateur des antiquités et objets d'art de l'Aisne
M ^{me} Christiane RIBOULLEAU, chercheur, service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel, Conseil régional
M^{me} Anne DA ROCHA-CARNEIRO, responsable de la Commission Diocésaine d'Art Sacré de Lille

Article 2 : L'article 3 de l'arrêté du 11 octobre 2017 susvisé est modifié comme suit (modifications en gras) :

1. Au titre de la délégation permanente de la première section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier »:

En qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État nommés de la première section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M ^{me} Catherine BOURLET, chef de l'UDAP du Nord	M. Antoine PAOLETTI, chef de l'UDAP de la Somme
M^{me} Mathilde MEREAU, conservatrice adjointe des monuments historiques	M ^{me} Anita OGER-LEURENT, conservateur des monuments historiques

En qualité de membres désignés parmi les titulaires d'un mandat électif national ou local :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. François DECOSTER, Maire de saint-Omer, président de la CRPA	M ^{me} Christine OLRV, maire d'Oigny-en-Valois (Aisne)
M. DEMARTHE, maire d'Abbeville	M. Michel DAGBERT, sénateur du Pas-de-Calais

En qualité de représentants d'associations ou de fondations désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations de la première section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M ^{me} Annette DE DIESBACH, déléguée de la Demeure historique pour le Pas-de-Calais	M ^{me} Yolande d'ALCANTARA, déléguée de la Demeure historique pour la Somme
M. Jean-François BOUDAILLIEZ, vice-président de l'Association Renaissance du Lille Ancien	M. Jean-Loup LEGUAY, membre de la Société des Antiquaires de Picardie

En qualité de personnalités qualifiées désignées parmi les personnalités qualifiées de la première section :

DEUX TITULAIRES
M. Eric MONIN, architecte, maître-assistant à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
M ^{me} Isabelle BARBEDOR, directrice, service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel, Conseil régional

2. Au titre de la délégation permanente de la deuxième section « projets architecturaux et travaux sur immeubles »:

En qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État nommés de la deuxième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. Laurent PRADOUX, architecte des Bâtiments de France (Aisne)	M. Antoine PAOLETTI, chef UDAP de la Somme
M. Stéphane PILON, chef de l'UDAP du Pas-de-Calais	Mme Delphine DROUSSENT, conseillère pour l'architecture

En qualité de membres désignés parmi les titulaires d'un mandat électif national ou local :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. François DECOSTER, Maire de saint-Omer, président de la CRPA	M ^{me} Kristine FOYART, conseillère départementale du canton de Pont-Sainte-Maxence (Oise)
M. Alain DUCHESNE, Maire de Tourmignies (Nord)	M ^{me} Bénédicte THIEBAUT, maire de Roiglise (Somme)

En qualité de représentants d'associations ou de fondations désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations de la deuxième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. Jean-Marc HOEBLICH, délégué régional de l'association Patrimoine-Environnement pour les Hauts-de-France	M. Philippe ROUMILHAC, délégué régional de la Fondation du Patrimoine pour le Nord-Pas-de-Calais
M. Philippe DRUON, président de l'Académie d'Architecture en Arras	M ^{me} Yolande d'ALCANTARA, déléguée de la Demeure historique pour la Somme

En qualité de personnalités qualifiées désignées parmi les personnalités qualifiées de la deuxième section :

DEUX TITULAIRES
M^{me} Laurence MORICE, architecte, directrice du CAUE du Pas-de-Calais
M. Grégory VILLAIN, architecte, directeur du CAUE de la Somme

3. Au titre de la délégation permanente de la troisième section « protection des objets mobiliers et travaux » :

En qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État nommés de la troisième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M ^{me} Anita OGER-LEURENT, conservateur des monuments historiques	Mme Mathilde MEREAU, conservatrice des monuments historiques
M. Michel SARTER, conservateur du patrimoine, directeur des archives départementales de l'Aisne	<i>Non pourvu</i>

En qualité de membres désignés parmi les membres titulaires d'un mandat électif national ou local :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. François DECOSTER, Maire de saint-Omer, président de la CRPA.	M. Bruno LALOI Adjoint à l'urbanisme et au patrimoine de la commune de Corbie (Somme)
M. François RAMPELBERG, vice-président au Conseil départemental de l'Aisne Culture-Mémoire-patrimoine	M. Benjamin DUMORTIER, maire de Cysoing (Nord)

En qualité de représentants d'associations ou de fondations désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations de la troisième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. Aurélien ANDRÉ, membre de la Société des Antiquaires de Picardie	M. Francis CREPIN, vice-président des Amis de la Basilique de Saint-Quentin (Aisne)
Mme Cécile MAILLARD-PETIGNY directrice des musées de Noyon	M. Édouard de COSSE-BRISSAC, président d'honneur de la Sauvegarde de l'Art Français

En qualité de personnalités qualifiées désignées parmi les personnalités qualifiées de la troisième section :

DEUX TITULAIRES
<i>Non pourvu</i>
M ^{me} Christiane RIBOULLEAU, chercheur, service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel, Conseil régional

Article 3 : L'article 4 de l'arrêté du 11 octobre 2017 susvisé est modifié comme suit (modifications en gras) :

Deux membres nommés de chaque section (dont au moins deux représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine) :

Section	SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
1	Mme Mathilde MEREAU, conservatrice adjointe des monuments historiques	M ^{me} Anita OGER-LEURENT, conservateur des monuments historiques
	M. DEMARTHE, maire d'Abbeville (Somme)	M. Jean SAUMONT, maire de Largny-sur-Automne (Aisne)

2	M^{me} Delphine DROUSSENT, conseillère pour l'architecture	M. Stéphane PILON, chef de l'UDAP du Pas-de-Calais
	M ^{me} Annette DE DIESBACH, déléguée de la Demeure historique pour le Pas-de-Calais	M. Jean-François BOUDAILLIEZ, vice-président de l'Association Renaissance du Lille Ancien
3	M. Aurélien ANDRÉ, membre de la Société des Antiquaires de Picardie	M ^{me} Pascale TOUZET, membre de l'association Quadrilobe (Somme)
	<i>Non pourvu</i>	M ^{me} Brigitte STIMOLO, conservateur des antiquités et objets d'art de la Somme

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **14 AVR. 2021**

Michel LALANDE